



# VILLE DE STAINS

## Liste des Délibérations examinées par le Conseil municipal

### Séance du 16 avril 2026

- Délibération n° 1-1 - Désignation du secrétaire de séance - *Désignation de Monsieur Géry DYKOKA NGOLO*
- Délibération n° 1-2 a) - Désignation des représentants de la ville pour siéger au sein des Conseils d'Administration de la Société d'économie mixte (SEM) Plaine Commune Développement et de la Société publique locale (SPL) Plaine Commune Développement - *Désignation de Monsieur Azzédine TAÏBI*
- Délibération n° 1-2 b) - Désignation des représentants de la commune de Stains pour siéger au sein des assemblées générales de la société d'économie mixte (SEM) Plaine commune Développement et de la Société publique locale (SPL) Plaine commune Développement - *Désignation de Monsieur Azzédine TAÏBI*
- Délibération n° 1-2 c) - Désignation des représentants de la commune de Stains pour siéger au sein des Commissions d'appel d'offres de la Société publique locale (SPL) Plaine commune Développement - *Désignation de Monsieur Azzédine TAÏBI en qualité de représentant titulaire, et de Monsieur Mathieu DEFREL en qualité de représentant suppléant*
- Délibération n° 1-2 d) - Désignation des représentants de la commune de Stains pour siéger au sein de la Commission d'appel d'offres de la Société d'économie mixte (SEM) Plaine Commune Développement - *Désignation de Monsieur Azzédine TAÏBI en qualité de représentant titulaire, et de Monsieur Mathieu DEFREL en qualité de représentant suppléant*
- Délibération n° 1-3 - Désignation des représentants de la commune de Stains pour siéger au sein de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) instituée par la Métropole du Grand Paris - *Désignation de Madame Maimouna HAIDARA en qualité de représentante titulaire, et de Monsieur Jean-Claude DE SOUZA en qualité de représentant suppléant*
- Délibération n° 1-4 - Désignation des délégués de la commune de Stains pour siéger au sein du Comité syndical du Syndicat Intercommunal Funéraire de la Région Parisienne (SIFUREP) - *Désignation de Monsieur Aziz BOUYAHIA en qualité*

*de représentant titulaire, et de Madame Zaiha NEDJAR en qualité de représentante suppléante*

- **Délibération n° 1-5 - Désignation des délégués de la commune de Stains pour siéger au sein du Comité syndical du Syndicat Intercommunal de la Périphérie de Paris pour les Energies et les Réseaux de Communication (SIPPEREC) - Désignation de Monsieur Jean-Claude DE SOUZA en qualité de représentant Titulaire, et de Monsieur de Mathieu DEFREL en qualité de représentant suppléant**
- **Délibération n° 1-6 - Désignation des délégués de la commune de Stains pour siéger au sein du Comité syndical du Syndicat Intercommunal pour le Gaz et l'Electricité en Ile-de-France (SIGEIF) - Désignation de Monsieur Abdelhak ALI KHODJA en qualité de représentant titulaire, et de Madame Corinne CAMBON en qualité de représentante suppléante**
- **Délibération n° 1-7 - Désignation des délégués de la commune de Stains pour siéger au sein du Comité syndical du Syndicat mixte des réseaux d'énergie calorifique (SMIREC) - Désignation de Monsieur Abdelhak ALI KHODJA, Monsieur Mathieu DEFREL, Madame Fatma DORE en qualité de représentants titulaires, et Monsieur Abdelfattah MESSOUSSI, Madame Corinne CAMBON, Madame Zaiha NEDJAR en qualité de représentants suppléants**
- **Délibération n° 1-8 - Désignation des représentants communaux pour siéger au sein de l'Association régionale des cités-jardins d'Ile-de-France - Désignation de Monsieur Fodié SIDIBE en qualité de représentant titulaire et Madame Nathalie LANDEZ en qualité de représentante suppléante et de Madame Maia FEIJOO et Monsieur Franck VAHALA en qualité de techniciens suppléants**
- **Délibération n° 1-9 - Election des membres de la Commission d'appel d'offres - Désignation des Madame Maimouna HAIDARA, Monsieur Mathieu DEFREL, Madame Nathalie LANDEZ, Monsieur Abdelhak ALI KHODJA, Monsieur Jamal SOUADJI en qualité de représentants titulaires et de Madame Zaiha NEDJAR, Monsieur Jean-Claude DE SOUZA, Madame Corinne CAMBON, Monsieur Abdelfattah MESSOUSSI, Monsieur Souleymane BARADJI en qualité de représentants suppléants**
- **Délibération n° 1-10 - Retrait de la délibération n° 1.4 du Conseil municipal du 18 décembre 2025 portant exonération de la taxe d'aménagement de la Société Toits Temporaires Urbains - Approuvé**
- **Délibération n° 2-1 - Fixation des indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers municipaux - Approuvée**
- **Délibération n° 2-2 - Fixation de la majoration des indemnités de fonction du Maire, des Adjoints et des Conseillers municipaux - Approuvée**
- **Délibération n° 2-3 - Conditions d'exercice du droit à la formation des membres du Conseil municipal- Approuvée**

- Délibération n°2-4 - Remboursement de frais aux élus dans l'exercice de leurs fonctions et de leur droit à la formation - *Approuvé*
- Délibération n°2-5 - Frais de représentation du Maire - *Approuvé*
- Délibération n°2-6 - Autorisation d'emploi de collaborateurs de cabinet - *Approuvée*
- Délibération n°3-1 - Octroi de cofinancements au titre du contrat engagements quartiers 2030 - Programmation 2026 - *Approuvé*
- Délibération n°3-2 - Création et portage du fonds d'émergence de la vie associative (FEDA) par le service politique de la ville - *Approuvés*
- Délibération n°4-1 - Fixation des taux d'imposition applicables à la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et aux taxes foncières sur les propriétés bâties et non bâties pour l'exercice 2026 - *Approuvée*
- Délibération n°4-2 - Autorisation donnée au Maire de solliciter des subventions dans le cadre de la dotation politique de la ville (DPV) 2026 - *Approuvée*
- Délibération n°4-3 - Autorisation donnée au Maire de solliciter des subventions dans le cadre de la dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) 2026 - *Approuvée*
- Délibération n°4-4 - Approbation du budget primitif de l'exercice 2026- *Approuvé*
- Délibération n°5-1 - Vœu de la majorité municipale de Stains : Pour la protection des élu.e.s de la République contre le racisme - *Approuvé*
- Délibération n°5-2 - Vœu de la majorité municipale pour une égalité scolaire réelle en Seine-Saint-Denis et à Stains - *Approuvé*

*Conformément aux articles R.421-1 et suivants du Code de Justice Administrative, toute délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Montreuil dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Le Tribunal administratif de Montreuil peut être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessibles par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*